

<https://www.capucine.org/s-informer/article/pourquoi-chaque-inscrit-sur-le>



Pourquoi chaque inscrit sur le registre des donneurs compte

?

- S'informer -

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2020

Copyright © Association CAPUCINE - Tous droits réservés

Dans la moitié des cas les membres de la famille ne sont pas compatibles avec le malade, il est donc nécessaire de faire appel à des donneurs non apparentés. Les médecins recherchent alors un potentiel donneur compatible sur un fichier international : la World Marrow Donor Association (WMDA) dont France Greffe Moelle (FGM) est la branche française.

Plus il y a d'inscrits sur le registre plus nous augmentons les chances de trouver un donneur compatible. D'autant plus que la compatibilité entre deux individus non apparentés est très faible : une chance sur un million !

► 1. Qu'est-ce que la compatibilité donneur - receveur (HLA) ?

La compatibilité dépend d'un système très complexe qui n'a rien à voir avec le groupe sanguin. La **compatibilité HLA** (*Human Leucocytes Antigens*) correspond à la « carte d'identité biologique » de chaque individu et est transmise génétiquement.

Le système HLA permet au système immunitaire, c'est-à-dire aux globules blancs, de distinguer ses propres tissus de ceux qu'il considère comme étranger, c'est-à-dire les virus, bactéries... Ainsi, tout corps étranger ou cellule qui ne présente pas les « bons » codes HLA à sa surface est attaqué par le système immunitaire. Donc, pour qu'une greffe classique prenne, et afin d'**éviter le rejet** entre la moelle du donneur et l'organisme du receveur, il est préférable de trouver **la plus grande compatibilité HLA possible**.

Si **entre 2 frères ou soeurs d'une même fratrie la probabilité d'être compatibles est de 1 chance sur 4 (25 %)**, elle n'est plus que de **1 chance sur 1 million entre 2 individus pris au hasard !** D'où la difficulté à trouver un donneur compatible lorsqu'on a besoin de greffer un malade.

Plus il y a de donneurs inscrits, de toutes origines géographiques, plus les chances de greffe augmentent pour les patients !



► 2. Qu'est-ce que le registre France Greffe de Moelle ?

Le registre *France Greffe de Moelle* fait partie de l'*Agence de la biomédecine*. Il répond à l'une des missions de l'Agence : celle de favoriser l'accès à la greffe de *cellules souches hématopoïétiques* de tous les patients souffrant de maladies *hématopoïétiques* graves.

Créé en 1986 pour venir en aide aux patients ne bénéficiant pas d'un frère ou d'une soeur compatible, le registre *France Greffe de Moelle* (FGM) **recense à ce jour près de 300 000 donneurs**.

Le registre FGM coordonne l'organisation des prélèvements des donneurs identifiés et est le garant du principe

Pourquoi chaque inscrit sur le registre des donneurs compte ?

d'anonymat donneurs/receveurs qui prévaut en France.

1 946 greffes de moelle osseuse ont été réalisées en France en 2018, dont **49% à partir de donneurs (non familiaux), inscrits sur le registre français ou issus du réseau international.**

▶ 3. Qui peut s'inscrire sur le registre ?

Tout le monde peut s'inscrire si ces 3 conditions sont remplies :



Vous voulez vous inscrire au don de moelle osseuse
ou vous renseigner ?

[CLIQUEZ ICI](#)